

Compte-rendu du Conseil Municipal

▪ Séance du 7 septembre 2015

URBANISME

Monsieur le Maire présente les dossiers d'urbanisme déposés en mairie depuis le précédent Conseil Municipal.

PLU

Monsieur le Maire annonce que la commission urbanisme poursuit ses réflexions sur les schémas d'orientation d'aménagement et de programmation, ainsi que sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD). La réunion du mois d'octobre portera sur la finalisation de la carte agricole et la validation du PADD.

Etude diagnostic du réseau d'eau potable

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental ont accordé des subventions afin de réaliser une étude diagnostic du réseau d'eau potable. Une consultation auprès de plusieurs entreprises est en cours.

Travaux « Route d'Orcier » / « Route de la Glière »

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'avancée des travaux ; les bordures des trottoirs ont été posés le long de la « Route d'Orcier », la mise en place de l'éclairage ainsi que le séparatif des eaux usées/eaux pluviales sont en cours. La société MILANOLO a été sollicitée pour vider la fosse située « Chemin des Gaydons », contenant principalement des eaux pluviales.

QUESTIONS DIVERSES

- Fontaines communales : durant la période de sécheresse, les employés du SIVOM ont réduit l'écoulement des robinetteries dans le but d'économiser l'eau. Ces modifications resteront en place par soucis d'économie d'eau et de prélèvements abusifs.
- Electricité : des travaux sur les lignes électriques vont avoir lieu « Route de Trossy » et sur une partie de la « Route des Voigères ».
- D'JOSS BAR : les travaux d'agrandissement du bar-restaurant ont débutés.
- CDCI : la Préfecture doit se prononcer le 2 octobre 2015 sur l'évolution du périmètre de la Communauté de Communes.
- Chablaisienne : la traditionnelle randonnée cyclotouriste aura lieu à CERVENS le 20 septembre.
- Foot : l'équipe de foot Le Lyaud-Armoy s'est qualifiée en coupe de France. Le terrain du Lyaud n'est pas homologué pour le prochain match ; le SIVOM du GAVOT autorise l'AS Le Lyaud-Armoy à réaliser cette future rencontre sur le terrain de Féternes. Monsieur le Maire remercie les Présidents du SIVOM et du Club de Foot du GAVOT pour leur coopération.
- Voua Bénit : suite à la découverte de plusieurs dizaines de poissons morts, des analyses ont été réalisées ; les résultats n'ont pas relevé de pollution, mais un manque d'oxygène, certainement dû aux fortes chaleurs.
- Rentrée scolaire : la rentrée des élèves s'est bien déroulée. 11 animateurs et 4 remplaçants assurent les TAP.
- Cimetière : le hangar à corbillard sera supprimé.

- Peinture : les barrières proches de l'église et de la mairie ont été repeintes pour uniformiser le quartier.
- Cantine scolaire : suite à un appel d'offre, le SIVOM a décidé de faire appel au même prestataire. Le prix du ticket ne changera pas cette année. Pour rappel, les tarifs de la garde périscolaire n'ont pas changé depuis plusieurs années.
- Bulletin municipal et site internet : des remerciements sont adressés à la commission « communication » et à M. COLON Benjamin pour le travail effectué.
- Terrain de foot/vestiaires : des travaux au niveau de la fosse septique ont été réalisés. Le tableau électrique situé du vestiaire doit être mis aux normes.